

**Tableau 18**  
**IMMIGRATION ET RÉFUGIÉS**

Visas émis en 1987 (année civile)

Région de la mission	Visas d'immigrants	Visas de visiteurs
<b>HÉMISPHERE OCCIDENTAL</b>		
États-Unis	15 536	113 462
Antilles et Amérique centrale	14 124	35 933
Amérique du Sud	2 692	24 494
Sous-total	32 352	173 889
<b>AFRIQUE ET MOYEN-ORIENT</b>		
Afrique	8 721	21 789
Moyen-Orient	4 238	12 301
Sous-total	12 959	34 090
<b>EUROPE</b>		
Europe de l'Ouest	27 542	59 302
Europe de l'Est	6 989	58 692
Sous-total	34 531	117 994
<b>ASIE ET RÉGION DU PACIFIQUE</b>		
Hong Kong	26 767	28 382
Manille	7 143	10 212
New Delhi	9 137	24 811
Autres missions	15 553	42 390
Sous-total	58 600	105 795
<b>TOTAL</b>	<b>138 442</b>	<b>431 768</b>

*Note:* Sont inclus dans les données ci-dessus les visas de visiteurs délivrés par des missions canadiennes qui n'ont pas de section d'immigration.

monde. Il doit par ailleurs assurer son propre avenir démographique, compte tenu notamment du vieillissement de sa population. Dans ce contexte, le programme d'immigration à l'étranger a été confronté à un certain nombre de défis en 1987.

Pour la première fois depuis la consolidation du service extérieur canadien, l'objectif du programme à l'étranger a été atteint, et même considérablement dépassé. Il a été délivré 138 442 visas d'immigration, ce qui représente à la fois le nombre le plus élevé depuis 1975 et une hausse de 57 % par rapport à 1986. Malgré cette augmentation, qui a été absorbée avec des ressources pratiquement stationnaires, le délai moyen de traitement des demandes a été ramené à six mois et trois semaines, soit une réduction de 12 %, grâce à une amélioration des procédures.

La rationalisation du processus d'immigration reste un objectif majeur, et l'informatisation globale du traitement des demandes a été approuvée en principe en 1987. Le bureau des visas de Hong Kong a été le premier à utiliser un système informatisé de traitement des cas d'immigration; son coût a été amorti en 18 mois grâce aux économies d'effectifs réalisées. Ce système sera d'abord étendu à

Londres, puis intégré au système COSICS des Affaires extérieures et implanté dans les bureaux des visas aux États-Unis l'an prochain.

L'afflux de faux réfugiés et de visiteurs non munis de documents voulus s'est fait encore plus important en 1987. À une vingtaine de grands points de transit, les agents canadiens des visas ont collaboré étroitement avec les organismes d'exécution des gouvernements hôtes et les représentants des sociétés aériennes pour tenter de régler le problème. Il a ainsi été possible d'intercepter, en moyenne par mois, 150 personnes qui faisaient route vers le Canada munies de visas et de documents de voyage obtenus par des moyens frauduleux.

Au cours de l'année à l'étude, il a été délivré 431 768 visas de visiteurs, ce qui représente un accroissement de 16,8 %. D'autre part, 54 952 demandes ont été rejetées pour non-conformité avec les dispositions de la Loi sur l'immigration, principalement du fait que les requérants n'ont pu convaincre l'agent des visas que leur séjour au Canada ne serait que temporaire et qu'ils rentreraient chez eux au terme de la visite. Enfin, pour freiner les arrivées de faux réfugiés et de passagers non munis des documents voulus, l'obligation de visa a été imposée aux visiteurs en provenance du Brésil, de la Bolivie, de Fidji, du Guatemala, du Honduras et de la Turquie.

La promotion du fructueux programme d'immigration des gens d'affaires s'est poursuivie en 1987. Au total, 3 602 visas d'immigration ont été délivrés à des entrepreneurs, soit une augmentation de 48 % par rapport à 1986. Plus de 3 milliards de dollars seront ainsi injectés dans l'économie canadienne, ce qui permettra de créer ou de maintenir 14 500 emplois. Hong Kong est resté en tête de liste des pays d'origine, avec 28 % du total des immigrants reçus dans cette catégorie.

En 1987, les missions à l'étranger ont délivré en tout 19 231 visas à des réfugiés et à des membres des catégories désignées. L'objectif fixé pour les réfugiés parrainés par le gouvernement a été dépassé pour la quatrième année consécutive. Cet objectif était en effet de 12 000 personnes pour 1987, et il y a eu 12 223 arrivées. De plus, 7 000 personnes ont bénéficié de parrainages du secteur privé.

Les réfugiés et les membres des catégories désignées sont choisis dans plusieurs régions. En Europe de l'Est, il a été accordé en tout 6 625 visas, dont 3 713 à des personnes parrainées par le gouvernement et 2 912 dans le cadre de parrainages privés. L'Indochine a compté pour 2 995 personnes parrainées par le gouvernement et 2 698 par le secteur privé, pour un total de 5 693 personnes. En Amérique latine, il a été traité 3 961 cas de réfugiés en tout, dont 3 688 parrainés par le gouvernement et seulement 273 par le secteur privé. Enfin, le nombre de réfugiés en provenance du Moyen-Orient et d'Afrique s'est établi respectivement à 1 453 et 1 268 personnes. Pour ces deux dernières régions, les arrivées sont toujours restées en deçà de l'objectif par suite de circonstances échappant au contrôle du Ministère, par exemple l'obligation d'obtenir un permis de sortie pour les réfugiés du Soudan et la difficulté d'organiser des visites régionales dans certains pays perturbés du Moyen-Orient, comme l'Iran et l'Irak.

Le Programme de recouvrement des frais de service de l'Immigration, qui exige le versement de droits pour le traitement de la plupart des demandes d'immigration et la